



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 15/02/2021

NOUVELLE AVANCÉE VERS UNE INSERTION PLUS VERTUEUSE DE L'A7 À VALENCE

Le préfet de la Drôme se félicite de l'annonce, par le Ministère chargé des Transports, du **soutien financier de l'État via la société concessionnaire ASF au programme d'aménagement de la traversée de l'A7 à Valence**, à hauteur de 50% du montant du projet. Ce projet dont le coût total devrait être de 25 M€ à 30 M€, prévoit l'installation de murs anti-bruits à partir de 2023, ainsi que la sécurisation et l'élargissement des ouvrages franchissant l'A7.

Cette décision, qui résulte d'un long travail de partenariat entre les services de l'État et Valence Romans Agglo, traduit leur volonté constante d'améliorer l'insertion environnementale de l'A7 à Valence. En réduisant la pollution de l'air et la pollution sonore, ces travaux seront structurants tant pour l'attractivité du territoire que pour la qualité de vie de ses habitants.

La phase d'études détaillées qui débute dès à présent sera suivie d'un travail partenarial entre l'État, Valence Romans Agglo et l'ensemble des cofinanceurs afin d'assurer la concrétisation de ce projet.

Les services de l'État continueront d'accompagner jusqu'à sa mise en œuvre ce projet ambitieux et très attendu par les habitants de l'agglomération.

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme